

REUNION DU COMITE SYNDICAL **15.12.2025**

Procès-verbal

Date de la convocation : 04 décembre 2025

Secrétaire de séance : Monsieur André BARBIER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Présents avec voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus (8/11) : M. STOQUERT ; Mme ALVES, M. BLOND ; M. CHARPENTIER F. ; M. BLIAUT, M. BARBIER ; M. BERGER, M. DESROCHES ;
- Communauté de Communes de la Septaine (3/9) : M. HIMBERT ; M. SAUTEREAU, M. BAUDON ;
- Communauté de Communes Sauldre et Sologne (0/1) : -
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry (17/21) : M. ZIMMERLI ; M. PINSON ; M. BLAIN ; Mme RAFFAITIN ; M. CLAVIER ; M. RIPARD ; M. BOUET ; M. JACQUET ; M. LETOURMY ; M. BENOIT ; M. MENNESSIER ; M. MACHADO ; M. COLLIN ; Mme PAJON ; M. GROUSSON ; M. COSSON ; M. BAILLY ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry (3/8) : Mme TORCHY ; Mme JAUBERT ; M. BAYARD ;
- Communauté de Communes Berry Loire Vauvise (0/1) : -

Présents sans voix délibérative : -

Absents excusés :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. MAUTRE ; M. CHARPENTIER A. ;
- Communauté de Communes de la Septaine : Mme ALLEGAERT ; M. PISKOREK ; Mme CHIRON ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. ROGER ; Mme BOUREUX ; M. DUBOIS ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme MOREVE ; Mme GAUCHER.





Monsieur BENOIT annonce que le quorum est atteint et remercie les délégués du SIVY de leur engagement en cette fin de mandat. M. BENOIT ajoute qu'il est reconnaissant envers la commune de Saint-Martin d'Auxigny pour l'organisation et l'accueil pour ce conseil syndical.

Mme PAJON répond que c'est toujours un plaisir d'accueillir les événements du SIVY et que la commune se tient à la disposition du SIVY pour toute autre occasion.

ORDRE DU JOUR – LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

1. Approbation du PV du CS du 17/09/2025

2. Projets de délibération

- ❖ Débat d'Orientations Budgétaires 2026 (DOB)
- ❖ Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 (ROB)
- ❖ ...

3. Actualité technique

- ❖ Cellule d'animation
- ❖ Programme prévisionnel 2026-2028
- ❖ Travaux 2025
- ❖ Perspectives 2026
- ❖ Suivi des milieux
- ❖ Sollicitations ponctuelles
- ❖ Communication
- ❖ Agenda...



M. BENOIT présente l'ordre du jour avec la désignation du secrétaire de séance, l'approbation du PV du dernier conseil (17/09/2025), la présentation des projets de délibération et les actualités techniques.

M. BENOIT rappelle l'importance de voter le budget avant les prochaines élections de mars 2026 afin de pallier l'absence de gouvernance entre mars et juin.

SIVY

DÉSIGNATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE

❖ **Le Président expose :**

Le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le procès-verbal de ladite séance (Article L.2121-15 du CGCT).

En pratique, un délégué peut volontairement se proposer pour assurer ces fonctions.

À défaut, le Président soumet un nom qui fait l'objet d'un vote du conseil.



Secrétaire de séance

❖ Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur André BARBIER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

APPROBATION PROCES-VERBAL

- ✓ 28 présents
- ✓ 13 excusés
- ✓ 4 délibérations

Communautés de Communes et d'Agglomération	Présence délégué titulaire	Présence délégué suppléant	Total (%voies délibératives)
Berry Loire Vauvise	1/1	0/1	100 %
Bourges Plus	7/11	1/11	72 %
La Septaine	3/9	1/9	44 %
Sauldre et Sologne	0/1	0/1	0 %
Terres du Haut Berry	10/21	4/21	67 %
Vierzon Sologne Berry	0/8	1/8	12,5 %

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le procès-verbal en date du 17 septembre 2025 ; en l'absence de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

❖ **Délibération : Tenue du Débat d'Orientation Budgétaire**

CS 15/12/2025				
Débat d'Orientations Budgétaires 2026				
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026 -SIVY				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
LIBELLE	BP 2025	DOB 2026	LIBELLE	BP 2025
Armation (salaires, indemnités, charges, stagiaire, local, voiture, assurances, fournitures, frais de missions, de réception, de télécommunications)...	311 450,00	342 600,00	Excédent au 31/12/2025	204 557,07
Travaux programme d'actions, Communication, études et indicateurs de suivi	655 317,32	943 084,08	Subvention de la Région Centre Val de Loire	71 795,50
Amortissements	10 000,00	10 000,00	Subvention du Conseil Départemental	91 126,84
			Subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne	379 318,90
			Subvention FEDER	47 769,11
			Participation des Communes de Communes et Agglomération	170 000,00
			Subvention Bourges Plus	8 200,00
			Participation SIADSA + SNAVAA + SIRA	9 999,90
			ConcertEau	
TOTAL	976 767,32 €	1 295 684,08 €	TOTAL	976 767,32 €
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
LIBELLE	BP 2025	DOB 2026	LIBELLE	BP 2025
Travaux d'urgence (avec enveloppe équilibre budgétaire)	66 964,99	79 435,52	Excédent au 31/12/2025	66 964,99
Matériel Technique	5 000,00	5 000,00	Amortissements	10 000,00
Matériel Informatique et Bureautique	4 000,00	4 000,00		
TOTAL	75 964,99 €	79 435,52 €	TOTAL	75 964,99 €

M. BLOND présente les orientations pour le budget 2026. Il précise que le conseil ne délibère pas sur les orientations budgétaires mais bien sur la tenue de ce débat. Il précise que le Rapport d'Orientation Budgétaire sera soumis à délibération et que le prochain conseil, qui devra avoir lieu dans 10 semaines au minimum, sera l'occasion de voter le budget 2026 du SIVY.

M. BLOND détaille les montants en fonctionnement (dépenses et recettes) et en investissement (dépenses et recettes). Il ajoute que les dépenses en fonctionnement sont plus élevées en 2026 car :

- ❖ Deux gros projets de restauration ont été mis au budget (Aménagement du Barrage D et Effacement du seuil de la Salarderie). Ces projets supportent des coûts de plusieurs centaines de milliers d'euros et gonflent ainsi les dépenses ;
- ❖ Les actions de substitutions ont été conservés au stade du Débat d'Orientations Budgétaires.

CS 15/12/2025



Délibération présentée par Monsieur Renaud BLOND

Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Le Président expose :

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2026.

Dépenses		Recettes	
FONCTIONNEMENT			
Prévisions BP 2026	1 295 694,08 €	Prévisions BP 2026	1 295 694,08 €
INVESTISSEMENT			
Prévisions BP 2026	79 435,52 €	Prévisions BP 2026	79 435,52 €

Pour :

Contre :

Abstention (s) :

M. BLOND soumet la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire à la délibération en rappelant les montant affichés en fonctionnement (recettes et dépenses) et en investissement (recette et dépenses).

Pour : 31

Contre : 0

Abstention(s) : 0

❖ Délibération : Rapport d'Orientation Budgétaire

CS 10/12/2025

Délibération présentée par Monsieur Renaud BLOND

Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026.

SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA VALLEE DE L'YÈVRE

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) 2026

Les orientations budgétaires



Pour : —
 Contre : —
 Abstention(s) : —

M. BLOND affiche le Rapport d'Orientation Budgétaire et explique l'état des effectifs de la cellule d'animation et les dépenses associées. Il confirme le souhait de les ramener à 4 à savoir 3 agents techniques et 1 agent administratif.

M.BENOIT ajoute que les fonds FEDER finançant 30% de la rémunération des agents techniques ne sont débloqués que ponctuellement. L'acompte ne sera versé qu'en début d'Accord de Territoire (fin 2026) et le solde à la fin (2028) ce qui explique la nécessité d'avoir de la trésorerie afin de verser les salaires des agents sur les fonds propres du syndicat.

M.BLOND propose de voter le Rapport d'Orientation Budgétaire.

Pour : 31
 Contre : 0
 Abstention(s) : 0

❖ Ajout de deux délibérations à l'ordre du jour

Monsieur BENOIT interroge le comité syndical sur l'acceptation d'ajouter deux délibérations sur table à l'ordre du jour.

Pour : 31
 Contre : 0
 Abstention(s) : 0

❖ Délibération : Création d'un emploi permanent à temps non complet



CS 15/12/2025

Délibération sur table présentée par Monsieur Gilles BENOÎT

Création d'un emploi permanent « Chargé(e) de l'administration et des finances »
dans le cadre d'emploi Adjoint administratif (Catégorie C) à temps non complet (7h/semaine soit 20%)

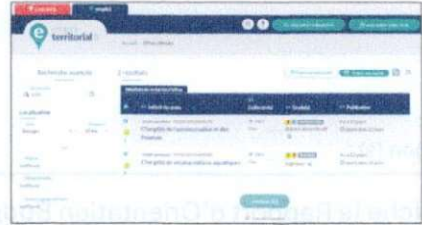
Il est proposé au Comité Syndical :

- d'approuver la création de l'emploi ;
- d'autoriser le Président à recruter ;
- d'autoriser le Président à signer tout document utile relatif à ;
- d'inscrire les sommes nécessaires au budget ;
- de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de tout autre partenaire susceptible d'apporter son concours financier, concernant les frais de personnel ainsi que les dépenses de fonctionnement liées au poste.

Pour : _____

Contre : _____

Abstention (s) : _____



M.BENOIT expose la nécessité de créer un emploi administratif permanent à temps partiel (7/35^{ème}) afin de soutenir l'équipe technique. Le recrutement n'ayant pas encore abouti, la cellule d'animation a fait part des besoins particulier notamment concernant la comptabilité.

Pour : 31
Contre : 0
Abstention(s) : 0

❖ Délibération Approbation de la convention de mise à disposition

CS 15/12/2025



Délibération sur table présentée par Monsieur Gilles BENOÎT

Approbation de la convention de mise à disposition de Mme Coralie BOUCHARD sur un emploi « Chargé(e) de l'administration et des finances » dans le cadre d'emploi d'Adjoint Administratif (Catégorie C) à temps non complet (7h/ semaine soit 20%)

Il est proposé au Comité Syndical :

- d'autoriser la première Vice-Présidente à signer tout document utile relatif la convention de mise à disposition de Mme Bouchard ;
- d'inscrire les sommes nécessaires au budget ;
- de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de tout autre partenaire susceptible d'apporter son concours financier, concernant les frais de personnel ainsi que les dépenses de fonctionnement liées au poste.



Pour : _____

Contre : _____

Abstention (s) : _____

M.BENOIT poursuit en abordant la mise à disposition de Madame Coralie BOUCHARD pour une durée de 3 mois à raison de 7h par semaine. Il précise que le conseil municipal de la commune de Saint-Eloy-de-Gy a délibéré et accepté la convention de mise à disposition le 11 décembre 2025.

M.BENOIT ajoute que la convention de mise à disposition sera signée par la première Vice-Présidente afin d'écarter tout conflit d'intérêt.

Pour : 31

Contre : 0

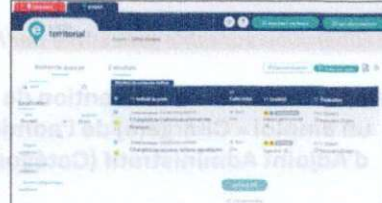
Abstention(s) : 0

❖ Cellule d'animation



Recrutement

- Mutation depuis le 20 novembre 2025

Coralie BOUCHARD

- Secrétariat
- Administration générale
- Comptabilité

En poste depuis septembre 2013

Recrutement :

- Deuxième phase de recrutement lancée le 20 novembre 2025.
- 2 entretiens réalisés le 11 décembre 2025 dont 1 profil qui correspondrait

Proposition de mise à disposition de Mme BOUCHARD pour une durée limitée (3 mois) – 7h/semaine

Mme MILNE reprend la présentation en faisant une mise à jour du recrutement au syndicat. Elle annonce l'ouverture de la seconde phase de recrutement pour le poste administratif et fait un retour sur les candidats reçus en entretien le 12 décembre 2025.



Recrutement

- 3^{ème} technicien au SIVY

Recrutement :

- Réception de 39 candidatures



**RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE**



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Fin du programme FEDER 2021-2027

- ❖ Financement tech1 et 2 :
 - assuré jusqu'en 2027;
 - réception des financements fin 2026
 - incertitude sur 2028
- ❖ Financement tech3 :
 - ❖ Non assuré: soit ~10 k€ / an pour le SIVY

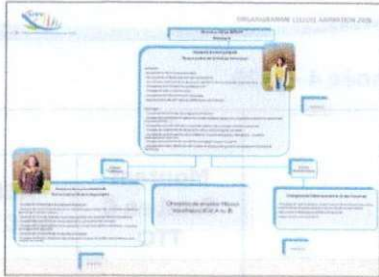
Décision du Bureau de poursuivre le recrutement lors de la réunion de bureau du 18 novembre

Mme MILNE poursuit sur le recrutement du troisième technicien du SIVY. Elle explique que malgré les incertitudes de financement du poste par le FEDER, le bureau a décidé le 18 novembre 2025, de poursuivre le recrutement.

Recrutement

- 3^{ème} technicien au SIVY

Arrivée de Louis FORÊT le 5 janvier 2026

- ❖ Titulaire d'un Master Biodiversité, Ecologie, Evolution (2023)
- ❖ 2 ans d'expérience en tant que Chargé d'études Flore, Habitats et Zones humides dans un bureau d'études

Mme MILNE annonce le recrutement de M. Louis FORET qui arrivera dans la collectivité le 5 janvier 2026. Elle précise que son profil est complémentaire au sien et à celui de Mme MINCHIN et qu'il apportera une réelle expertise sur les zones humides du territoire.

II. Accord de territoire 2026-2028

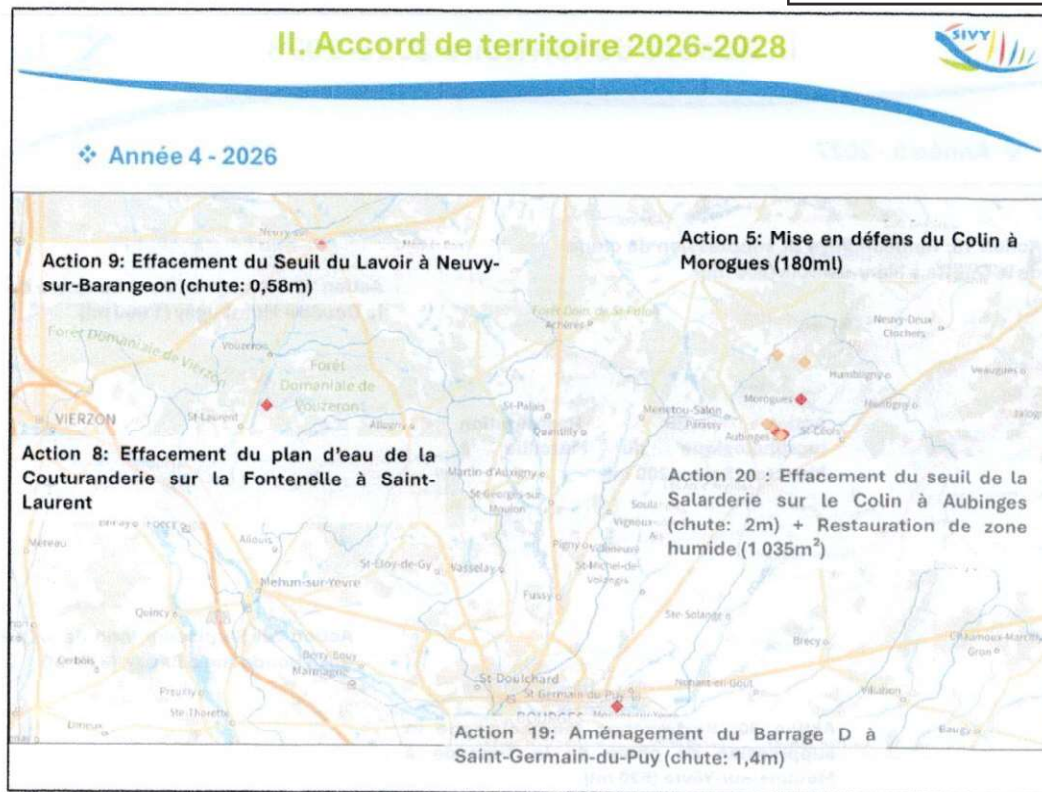


- ❖ Contraintes financières:
 - Changement des taux de subvention du Conseil Départemental du Cher
 - Cotisation annuelle des EPCI : 170 k€
- ❖ Répartition géographique des projets (Bassin/ EPCI)

Mme MILNE continue par la présentation de l'Accord de Territoire 2026-2028. Elle annonce que des arbitrages ont été réalisés afin de s'adapter au changement de taux du Conseil Départemental du Cher tout en restant cohérent avec les cotisations annuelles versées par les EPCI. Une répartition des projets la plus homogène possible par bassin et par EPCI a été conservée.

II. Accord de territoire 2026-2028					
❖ Année 4 - 2026					
	Subvention				
	Montant Total en € TTC	AELB en € TTC	RCVL/ FEDER en € TTC	CD18 en € TTC	SIVY en € TTC
Animation 3 animateurs 1 secrétaire ARE GD	229 048,2	113 057,4	33 302,0 (FEDER)	-	82 688,8
Travaux	617 734,0	371 553,8	91 030,2	30 430,0	124 720,0
Travaux d'urgence/ Post-travaux/ Macro-D	20 000,0	-	-	-	20 000,0
Suivi	12 000,0	6 000,0	-	3 600,0	2 400,0
Etude	93 137,5	35 000,0	-	14 000,0	44 137,5
Communication	3 750,0	2 250,0	-	750,0	750,0
TOTAL	1 007 333,4	559 524,9	124 332,2	48 780,0	274 696,3

Mme MILNE précise les différentes charges du SIVY par année en ajoutant que le budget de 170 000 € de reste à charge n'a pas été respecté en année 4 en raison d'un projet en particulier qui sera détaillé par la suite.



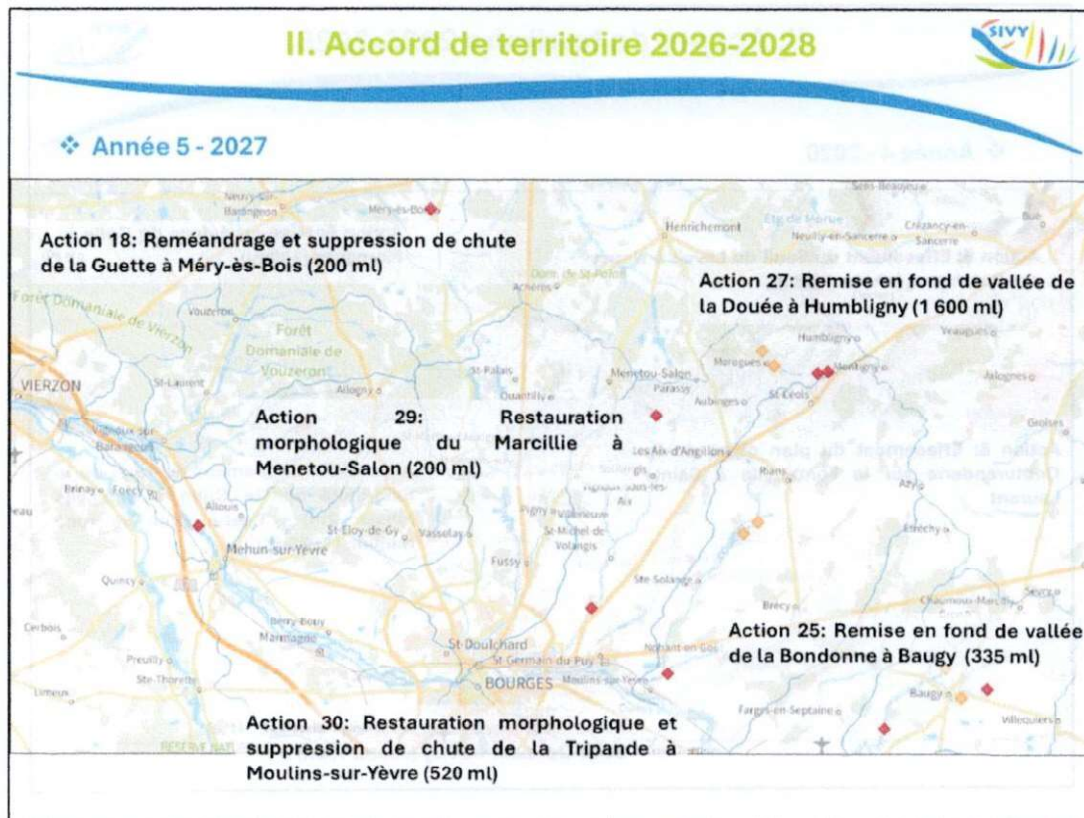
Mme MILNE détaille les cinq projets prévus pour 2026 en précisant que deux projets feront l'objet d'un focus plus tard dans la présentation.

II. Accord de territoire 2026-2028

❖ Année 5 - 2027

	Subvention				
	Montant Total en € TTC	AELB en € TTC	RCVL/ FEDER en € TTC	CD18 en € TTC	SIVY en € TTC
Animation 3 animateurs 1 secrétaire 1 stagiaire	219 122,2	117 993,0	33 954,5 (FEDER)	-	67 174,6
Travaux	433 950,0	216 975,0	86 790,0	43 395,0	43 395,0
Travaux d'urgence/ Post-travaux/ Macro-D	20 000	-	-	-	20 000
Suivi	-	-	-	-	-
Étude	90 000	73 000	-	11 000	6 000
Communication	250	150	-	50	50
TOTAL	762 322,2	408 118,0	120 744,6	54 445,0	179 014,6

Mme MILNE présente le programme de l'année 5 qui respecte l'objectif de 170 000 € de reste à charge pour le SIVY.



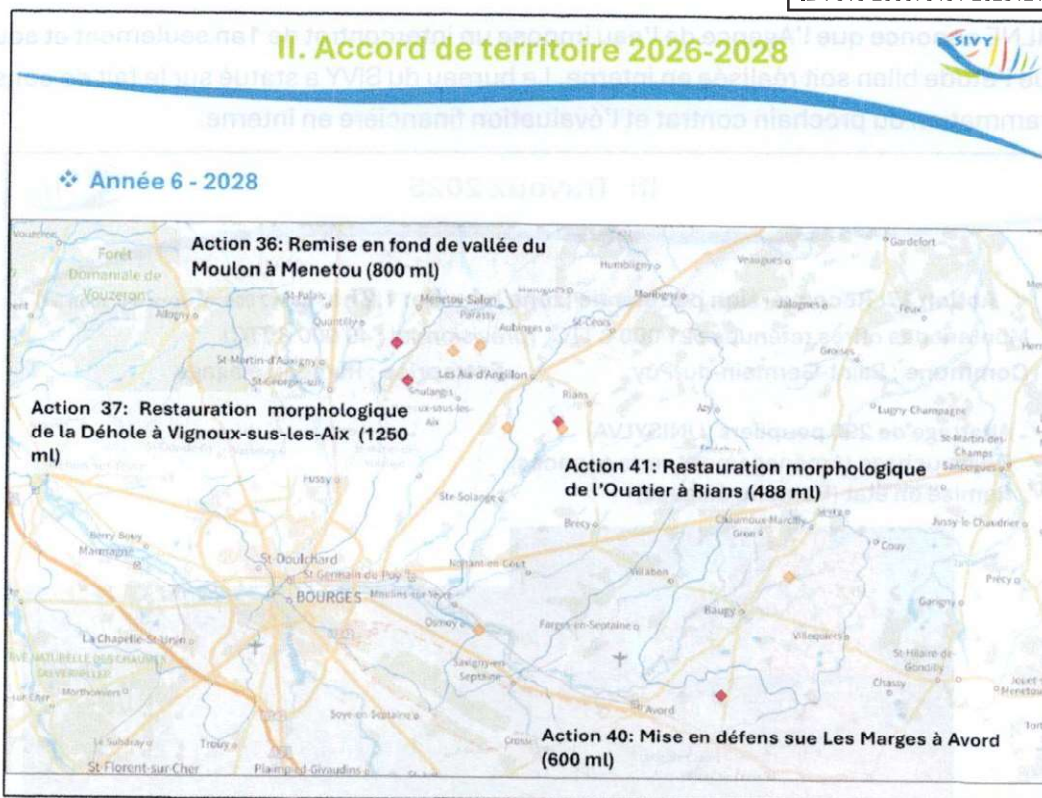
Mme MILNE liste les cinq projets prévus pour 2027 en ajoutant que les projets affichés cette année-là n'ont pas nécessité de gros arbitrages.

II. Accord de territoire 2026-2028

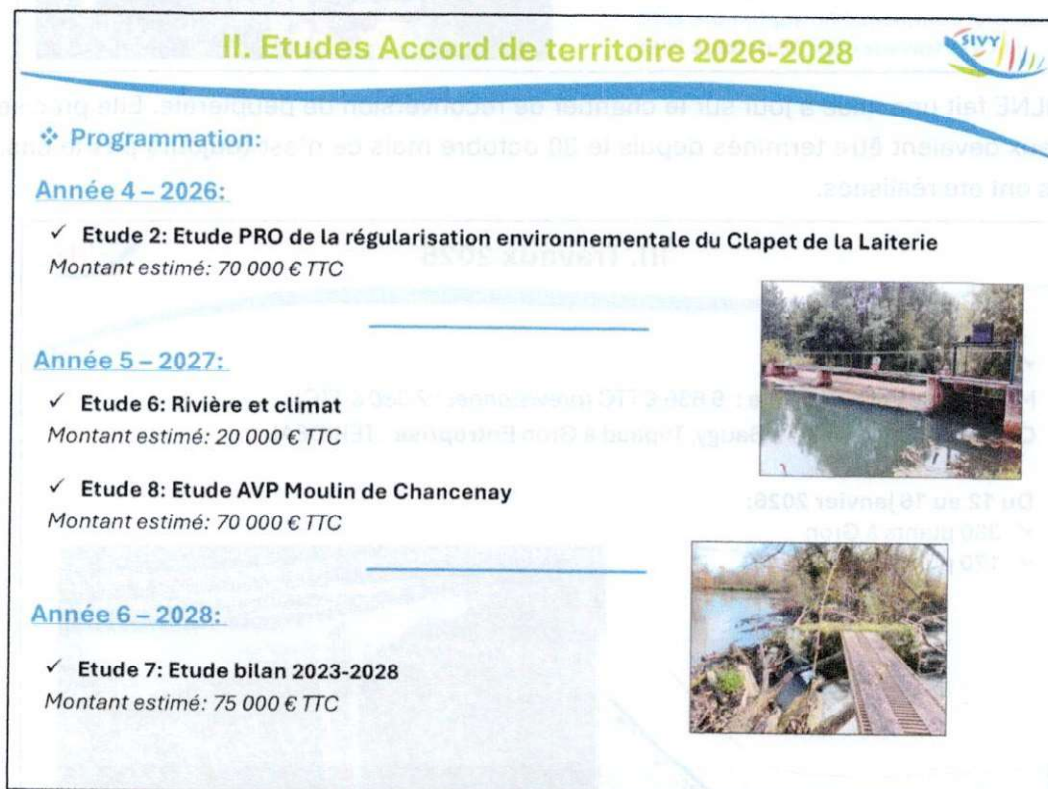
❖ Année 6 - 2028

	Subvention				
	Montant Total en € TTC	AELB en € TTC	RCVL/ FEDER en € TTC	CD18 en € TTC	SIVY en € TTC
Animation 3 animateurs 1 secrétaire 1 stagiaire	223 700,2	120 402,8	34 623,4 (FEDER)	-	68 674,0
Travaux	338 040,0	164 220,0	62 808,0	33 804,0	77 208,0
Travaux d'urgence/ Post-travaux/ Macro-D	20 000	-	-	-	20 000
Suivi	16 300,0	8 150,0	-	4 890,0	3 260,0
Etude	75 000,0	37 500,0	-	15 000,0	22 500
Communication	5 250,0	3 150,0	-	1 050,0	1 050,0
TOTAL	678 290,2	333 422,8	97 431,4	54 744,0	192 692,0

Mme MILNE ajoute que les projets de l'année 2028 comportera moins de travaux en prévision de l'étude bilan du l'intégralité de l'Accord de Territoire 2023-2028.



Mme MILNE annonce les projets conservés, au nombre de quatre en 2028.



Mme MILNE présente le programme des études prévues sur l'Accord de Territoire. Elle explique que l'étude 2 n'a pas été lancée en raison de la charge des bureaux d'études. Elle annonce également le souhait de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus de partager la maîtrise d'ouvrage sur cette étude.

Mme MILNE annonce que l'Agence de l'eau impose un intercontrat de 1 an seulement et souhaite donc que l'étude bilan soit réalisée en interne. Le bureau du SIVY a statué sur le fait de conserver la programmation du prochain contrat et l'évaluation financière en interne.

III. Travaux 2025

✓ **Action 17: Reconversion peupleraie (zone humide: 1,2 ha - dont 7 000 m² compensation B+)**
 Montant des offres retenues : 21 000 € TTC (prévisionnel : 40 000 € TTC)
Commune : Saint-Germain-du-Puy **Entreprise** : Rameau élagage

- ✓ Abattage de 290 peupliers (UNISYLVA)
- ✓ Dessouchage (Aménagement verts espaces)
- ✓ Remise en état (Rameau élagage)




En cours: commencé fin septembre 2025
 Fin des travaux max: 30 octobre 2025

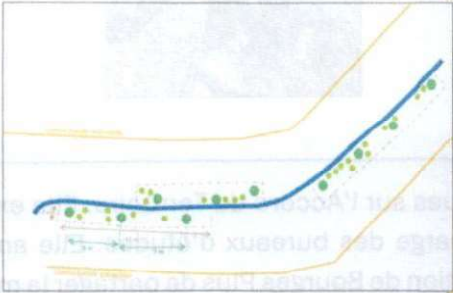
Mme MILNE fait une mise à jour sur le chantier de reconversion de peupleraie. Elle précise que les travaux devaient être terminés depuis le 30 octobre mais ce n'est toujours pas le cas. Des relances ont été réalisées.

III. Travaux 2025

✓ **Plantations**
 Montant de l'offre retenue : 6 636 € TTC (prévisionnel : 7 330 € TTC)
Commune : Terrecout à Baugy, Tripaud à Gron **Entreprise** : TERIDEAL

Du 12 au 16 janvier 2026:

- ✓ 380 plants à Gron
- ✓ 170 plants à Baugy




Mme MILNE annonce la réalisation des plantations à Baugy et Gron la semaine du 12 au 16 janvier. Elle explique qu'il s'agit d'un report de 2024.

IV. Perspectives 2026

✓ **Marché de maîtrise d'œuvre du Barrage D:**

- Réunions du 21 août, 15 octobre et 5 novembre : discussions autour de la solution envisagée ;
- Notifié le 05/11/2025 ;
- Réalisation de la consolidation de l'étude PRO en 2026 ;
- Réunion de lancement le **8 janvier 2026 au matin.**

	TOTAL	AELB	CD18	SIVY
Enveloppe Travaux + MOE	298 000 € TTC	149 000 € TTC	29 800 € TTC	119 200 € TTC
	100%	50%	10%	40%




Mme MILNE présente les perspectives 2026 en détaillant les échéances du projet du Barrage D. Elle annonce qu'il est peu probable que les travaux se maintiennent en 2026. De plus, elle annonce que le Conseil Départemental ne financera que 10% du projet (initialement 30%).

M. BENOIT précise que les subventions du Conseil Départemental ne sont pas encore officiellement déterminées.

M. COSSON ajoute qu'anciennement, le Conseil Départemental s'engageait sur les financements à l'échelle d'un Contrat Territorial, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les financements sont décidés au cas par cas selon les projets.

M. CLAVIER interroge sur la date à laquelle les taux seront publiés officiellement.

M. BENOIT répond qu'aucune date n'a été communiquée et rappelle l'importance et les enjeux du Barrage D tant sur la continuité écologique que socialement.

M. CLAVIER s'étonne d'une nouvelle étude et demande le montant qu'avait coûté la première étude.

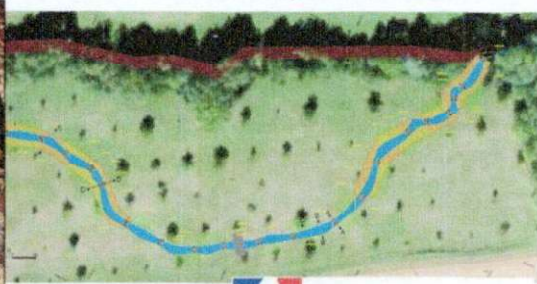
M. BENOIT précise que la première étude était une étude avant-projet que celle lancée est une étude projet.

M. JOLIVET complète en précisant que la première étude, d'un montant de 220 000 € concernant 24 ouvrages dont 6 qui ont fait l'objet d'une étude avant-projet.

IV. Perspectives 2026

✓ **Action 20: Effacement du seuil de la Salarderie sur le Colin à Aubinges**

- Envoi du dossier de travaux à la DRAC en août 2025
- **Arrêté n°25/0679 du 14 octobre 2025:** prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive
- Rencontre de l'INRAP le 17/11/2025: diagnostic inscrit en avril 2026
- **Attente du retour de la DDT**


MINISTÈRE DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Inrap
Institut national de recherches archéologiques préventives

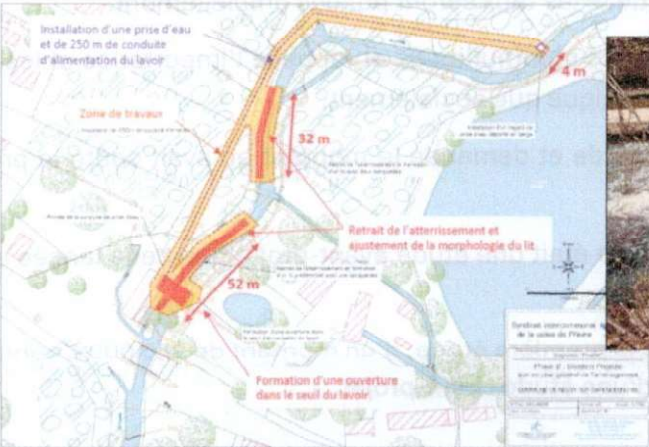
Direction régionale des affaires culturelles
Centre-Val de Loire

Mme MILNE précise ensuite les incertitudes liées au projet d'effacement du seuil de la Salarderie. Elle indique que la réalisation du projet dépendra du retour de la DDT concernant la possibilité de déroger à la DIG sur les dates d'intervention.

IV. Perspectives 2026

✓ **Action 9: Effacement du seuil du Lavoir à Neuvy-sur-Barangeon**

- Rencontre avec la mairie le 26 novembre 2025
- Réunion d'information aux propriétaires riverains (rive droite) le **18 décembre 2025 à 11h**
- **Nécessité de passage devant le notaire pour établissement d'une servitude d'utilité publique**




Mme MILNE expose la problématique liée aux servitudes d'utilité publique pour l'installation de la conduite d'alimentation du lavoir de Neuvy-sur-Barangeon. Elle annonce la réunion du 18 décembre 2025 pour informer les propriétaires riverains des travaux prévus.

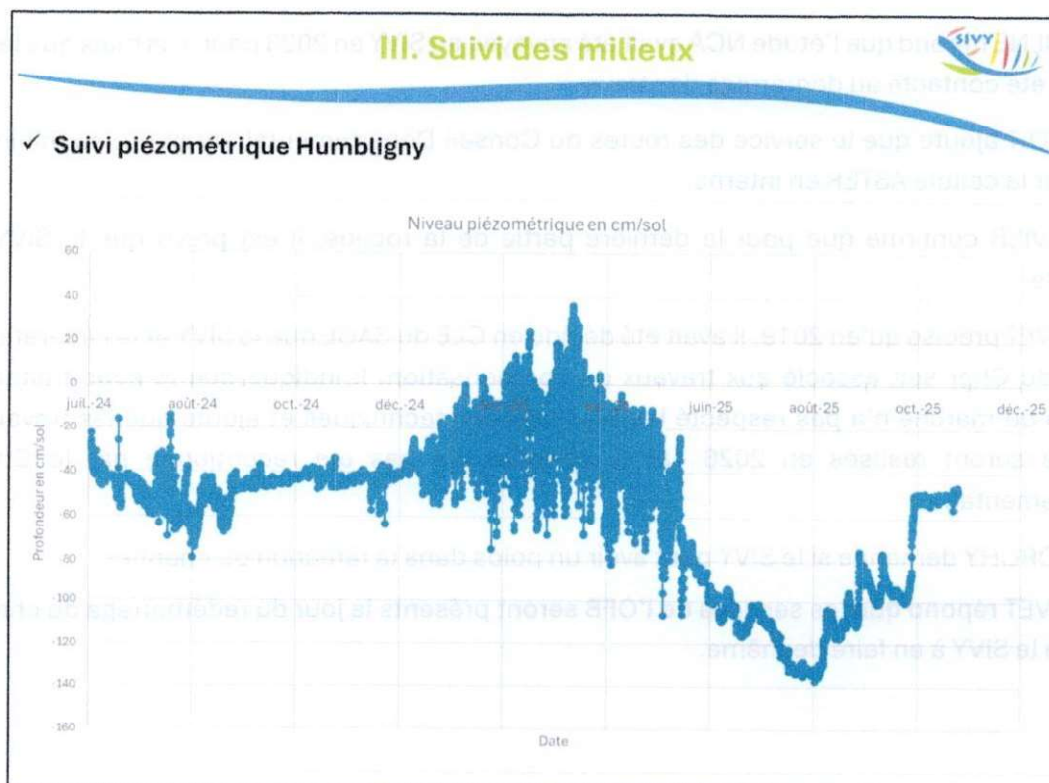
III. Suivi des milieux

✓ **Prospection écrevisses avec l'OFB le**

- Station du Sordon à Morogues
- **Ecrevisses à pattes blanches non retrouvées**
- Présence de l'espèce invasive (signal)



Mme MILNE présente les résultats de la prospection écrevisse réalisée avec les services de l'OFB.



Mme MILNE explique les évolutions des niveaux piézométriques au droit de la zone humide d'Humbligny restaurée en juin 2025.

IV. Sollicitations ponctuelles

Alerte de l'OFB – Chantier de compensation de la rocade Nord:

- Dysfonctionnement majeurs observés
- Accompagnement du SIVY dans la reprise des travaux ?



Mme MILNE expose les dysfonctionnements identifiés par l'OFB sur le chantier de compensation de la rocade Nord de Bourges.

M. CLAVIER demande si le SIVY avait été consulté avant la réalisation des travaux.

Mme MILNE répond que l'étude NCA avait été envoyée au SIVY en 2023 pour avis mais que le SIVY n'a pas été contacté au démarrage des travaux.

M. BENOIT ajoute que le service des routes du Conseil Départemental aurait dû, au minimum, solliciter la cellule ASTER en interne.

M. CLAVIER confirme que pour la dernière partie de la rocade, il est prévu que le SIVY soit contacté.

M. JOLIVET précise qu'en 2019, il avait été décidé en CLE du SAGE que le SIVY et la Fédération du Pêche du Cher soit associé aux travaux de compensation. Il indique que le sous-traitant du titulaire du marché n'a pas respecté les prescriptions techniques et ajoute que les travaux de reprises seront réalisés en 2026 car le chantier n'a pas été réceptionné par le Conseil Départemental.

Mme TORCHY demande si le SIVY peut avoir un poids dans la réfection du chantier.

M. JOLIVET répond que les services de l'OFB seront présents le jour du redémarrage du chantier et invite le SIVY à en faire de même.

IV. Sollicitations ponctuelles



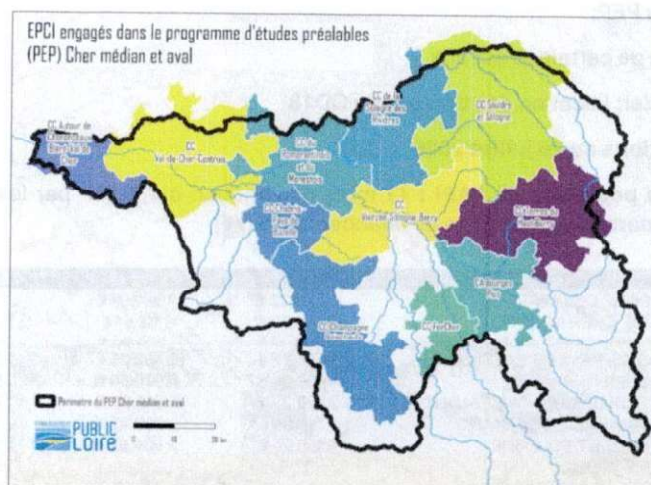
Mortalité de poissons sur l'Yèvre à Savigny:

- Yèvre amont toujours dans un état très dégradé
- Plus d'écoulement
- Dégradation des feuilles dans les poches d'eau qui consomme l'oxygène



Mme MILNE explique la situation de l'Yèvre à Savigny-en-septaine début novembre dont les écoulements n'avaient pas repris et où seules des poches d'eau subsistaient. Une forte mortalité de poisson a été constatée et le SIVY a alerté la Fédération de pêche du Cher qui a réalisé une pêche de sauvegarde des poissons encore vivants. Les services de l'OFB ont conclu que cette mortalité était causée par l'abondance de feuilles mortes qui, lors de leur décomposition, ont consommé l'oxygène des poches d'eau.

IV. Etudes



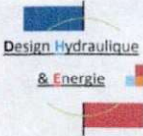
Mme MILNE propose un point sur la démarche du Programme d'Etudes Préalables Cher médian et aval.

« PEP » CHER MÉDIAN ET AVAL - SIVY

- ✓ **Prévention des inondations « Cher et affluents »**
- ✓ **Etude de ruissellement du BV du Moulon:**
 - COFIL de la Phase 1 : 13 novembre 2025
 - Lancement de la phase 2 : modélisation du ruissellement pour des pluies d'occurrence 10, 30 et 100 ans
- ✓ **Etude de connaissance du BV du Barangeon:**
 - COFIL de la Phase 1: **17 décembre 2025 à Méry-ès-Bois**

 **BRL**
INGÉNIERIE

 **Design Hydraulique & Energie**

Mme MILNE annonce que suite à la consultation sur le nom « grand public » que portera le PEP sera : Prévention des inondations « Cher et affluents ».

Elle poursuit par un retour sur le COFIL n°2 de l'étude de ruissellement du Bassin du Moulon qui s'est tenu le 13 novembre 2025. Elle annonce le COFIL n°2 de l'étude de connaissance du risque inondation du bassin du Barangeon le 17 décembre à 10h.

« PEP » CHER MÉDIAN ET AVAL - SIVY

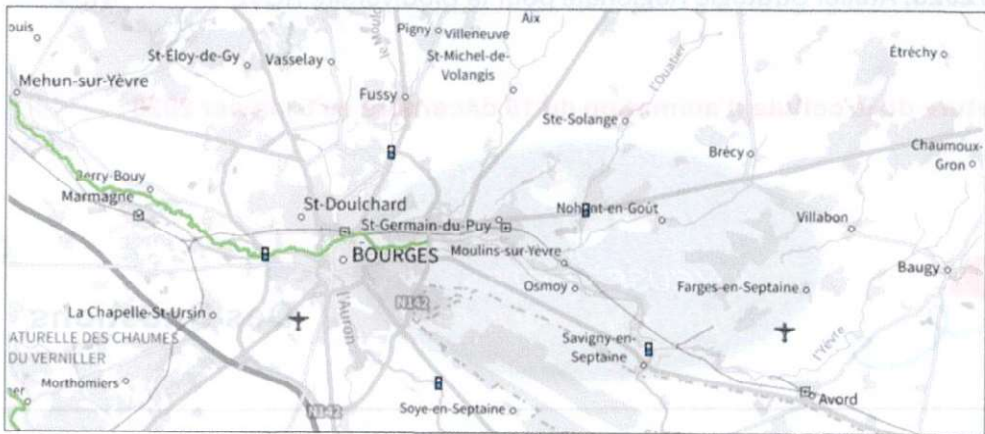
- ✓ **Avenant au PEP:**
 - ✓ Report de certaines actions
 - ✓ Financier: Location des bureaux du CD18
- ✓ **Fin des actions au 26 juillet 2026**
- ✓ **Volonté de poursuite du PAPI : 17 mois d'animation à 1,7 ETP par les CC intégrées dans la démarche du PEP (plus de financement SIVY)**

	EPCI	2026 (5 mois)	2027 (1 an)	TOTAL (17 mois)
ETP 1 + 2 (salaires, charges et frais de fonctionnement)	SOLOGNE DES RIVIERES	3 310,22 €	7 944,54 €	11 254,76 €
	VAL DE CHER CONTROIS	6 716,09 €	16 118,61 €	22 834,69 €
	ROMORANTINAI ET MONESTOIS	4 968,06 €	11 923,36 €	16 891,42 €
	CHABRIS-PAYS DE BAZELLE	1 026,77 €	2 464,25 €	3 491,02 €
	FERCHER	1 696,06 €	4 070,54 €	5 766,60 €
	AUTOUR DE CHENONCEAUX BVC	2 172,37 €	5 213,68 €	7 386,05 €
	CHAMPAGNE-BOISCHAUTS	341,84 €	820,42 €	1 162,26 €
	SAULDRE ET SOLOGNE	1 168,57 €	2 804,57 €	3 973,15 €
	BOURGES PLUS	8 487,52 €	20 370,04 €	28 857,55 €
	TERRES DU HAUT BERRY	313,66 €	752,79 €	1 066,45 €
	VIERZON-SOLOGNE-BERRY	6 465,51 €	15 517,21 €	21 982,72 €
	TOTAL	36 666,67 €	88 000,00 €	124 666,67 €

Mme MILNE prévient de l'arrivée d'un avenant au PEP qui concernera le report de certaines actions ainsi qu'une demande de complément financier concernant la location du bureau au Conseil Départemental.

Elle informe les délégués de la fin du PEP en date du 26 juillet 2026 et de la volonté de l'Etablissement Public Loire d'enchaîner avec la phase PAPI pour laquelle l'animation n'est pas financé par les fonds Barnier. Les animateurs devront donc être financés par les Communautés de Communes si elles acceptent de poursuivre la démarche.

V. POINT SUR LA RESSOURCE



Situation au 28/10/2025

- ✓ Yèvre amont en crise
- ✓ Colin-Ouatier-Langis en alerte renforcée

Reprise des écoulements de l'Yèvre à Savigny dans le week-end du 29-30 novembre

Mme MILNE fait un point rapide sur la ressource en signalant l'état des bassins Yèvre amont et Colin-Ouatier-Langis au 28 octobre 2025. Elle précise que les écoulements de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine ont repris dans le week-end du 29/30 novembre 2025.

AGENDA

17/12/2025: COPIL Etude de connaissance du risque inondation du Bassin du Barangeon

18/12/2025: Réunion de présentation du projet d'effacement du seuil du Lavoir à Neuvy-sur-Barangeon

08/01/2025: Réunion de lancement de l'étude de consolidation de l'effacement du Barrage D

15/01/2025: COPIL Trame Verte et Bleue du PETR

19/01/2025: Atelier Stratégie Régionale pour la Biodiversité RCVL

Fermeture de la cellule d'animation du 19 décembre au 5 janvier 2026






**JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**

Des Questions ?

Mme MILNE termine par le point agenda en annonçant les instances à venir en janvier 2026. Elle précise que la cellule d'animation sera fermée du 19 décembre 2025 au 5 janvier 2026.

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant la présentation et remercie les élus pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h10.

Le présent procès-verbal, dressé le 15/12/2025 à 20h10 en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président,

**SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE
DE LA VALLÉE DE L'YÈVRE**



Monsieur Gilles BENOIT

Le Secrétaire de séance,



Monsieur André BARBIER